

de loi, mon honorable ami, le chef de l'opposition, a dit que l'empire britannique est de fondation récente. Il a raison, sa fondation ne remonte qu'au jour où l'autonomie a été accordée aux colonies. Imaginez un instant quelle serait la situation du Canada si on avait persisté à le faire gouverner, comme il l'était en 1837, uniquement par les ministres non responsables, de Downing-Street—non responsables, j'entends, devant la population de ce pays. Le contentement, le dévouement et la fidélité y régneraient-ils? Non, il y aurait aujourd'hui ce qu'il y avait alors—du mécontentement et une agitation dangereuse.

L'histoire de tous les pays qui ont possédé des colonies est la même, sauf l'histoire d'Angleterre au dix-neuvième siècle. Dans chaque cas, l'intérêt des colonies est venu en conflit avec celui de la métropole qui n'a pas voulu céder; il y a eu du mécontentement qui a amené un refroidissement, pour le moins dire. Lord Durham a été le premier diplomate de tous les temps qui a découvert la vérité. Et il l'a proclamé hardiment. Et le remède qu'il a proposé témoignait de plus de hardiesse encore: accorder aux colonies, les mêmes droits, privilèges et prérogatives qu'exerçaient les Anglais dans les Iles-Britanniques, le droit de se gouverner elles-mêmes d'après leurs propres lois et leurs propres idées.

La conclusion de lord Durham était si plausible que personne ne la repoussa. Mais elle était si contraire à la pratique suivie à toutes les époques que personne n'osa l'appliquer. Lorsqu'on fit mine d'établir la constitution de 1841, d'après le rapport de lord Durham, le principe de l'autonomie ne fut pas reconnu, et les instructions de lord John Russell à M. Poulett Thompson, qui fut le premier gouverneur sous le nouveau régime, portaient qu'il devait gouverner, non pas d'après l'avis des ministres responsables au peuple, mais de la manière que lui-même indiquerait. Et voici comment M. Poulett Thompson a obéi à ses instructions. Dans une lettre à un ami, il disait:

Je ne crains pas le moindre agitation en faveur du gouvernement responsable. J'ai déjà beaucoup fait pour l'apaiser en tant qu'elle est inadmissible, à savoir: en tant qu'elle exige que le conseil soit responsable à l'Assemblée, et que le Gouverneur prenne l'avis de cette dernière et soit lié par elle. Au fait, cette demande a plutôt été présentée au nom du peuple que par le peuple lui-même.

Ce ne fut que lorsque l'Angleterre nous envoya un homme aussi clairvoyant que l'était lord Durham lui-même—lord Elgin—que le gouvernement responsable fut établi au Canada avec le concours de Baldwin et Lafontaine. Et c'est de ce moment-là que l'empire anglais a commencé sa marche triomphale à travers les siècles. Je m'arrête de nouveau pour demander: Lors-

que ces grands hommes, Brown, Dorion, Lafontaine, Baldwin, Macdonald, ont posé le principe du gouvernement responsable en ce pays, ont-ils mis des bornes à son développement? Non, ils ont proclamé ce principe, sans ambages et sans restrictions, pour faire régner dans l'univers la concorde et la liberté. Ils n'ont pas cru que ce principe pouvait s'appliquer jusqu'à un certain point, mais qu'il faudrait y renoncer dès qu'on le pousserait à ses conséquences ultimes.

Mais voici qu'on nous déclare qu'à l'égard de la défense navale nous devons renoncer au principe du gouvernement responsable; on nous dit que nous pourrions jouir du gouvernement responsable pour toute autre chose, faire nos propres lois, administrer nos affaires, même commander notre armée de terre, mais qu'en ce qui a trait à la marine de guerre, nous n'avons aucune prérogative à exercer. Il serait superflu de dire que c'est là une doctrine que les représentants de la droite ne sauraient admettre. On nous dit que la seule manière de nous défendre sur mer, c'est de participer au maintien de la marine impériale. Je dois dire que cette idée de participation est contraire à l'esprit des institutions britanniques; elle ressemble trop à un tribut pour plaire à des Anglais. Ce n'est pas la véritable notion qu'on se forme de l'empire britannique, la notion des nations neuves, prospères, robustes et riches dont chacune progresse conformément à ses besoins et à sa situation, mais qui s'allient toutes devant un danger universel et, de tous les coins du globe, fondent sur l'ennemi commun. D'ailleurs, cette thèse n'est plus soutenable. La question a été tranchée à la dernière conférence.

Plus d'une fois, on nous a attaqués sur le parquet de la Chambre et dans la presse canadienne, et on a comparé notre conduite à celle de l'Australie qui, en 1902, a consenti à participer au maintien de la marine impériale. Examinons l'attitude de l'Australie.

Ce pays a renoncé à l'attitude qu'il avait prise en 1902 et il a adopté la même ligne de conduite que le Canada. A l'heure qu'il est, l'Australie, comme le Canada, se construit une flotte. Et, fait plus significatif encore, ce n'est pas l'Australie qui verse une contribution à la Grande-Bretagne, c'est cette dernière qui participe à la création de la marine de guerre australienne.

Ai-je besoin de rien ajouter? Les meilleurs esprits, même au sein du parti conservateur, qui se sont occupés de ce problème, ont adopté la manière de voir du présent Gouvernement. Sir Charles Tupper, ce vieux politique qui fut un jour l'orgueil et la force du parti conservateur, a donné son adhésion la plus complète à notre politique. Dirai-je plus? S'il est un impérialiste entre